

# Tularémie - CHUV

Mise à jour  
29/08/2016Autres dénominations  
Francisella TularensisInformations relatives à  
CHUV / Bloc opératoire

## Epidémiologie

## Agent infectieux

*Francisella tularensis*

---

## Réservoir

Animal (animaux sauvages, surtout lièvre et lapin, ainsi que les tiques)

---

## Mode de transmission



dans la communauté: par morsure de tique (éventuellement également par piqûres de certains moustiques), par contact direct avec des carcasses d'animaux infectés, par ingestion de viande mal cuite d'animaux contaminés ou d'eau contaminée, par inhalation de poussières contaminées.



à l'hôpital: infection professionnelle de laboratoire (tularémie respiratoire) possible (agent dangereux à manipuler)

---

## Période d'incubation

Habituellement 3 à 5 jours (extrêmes 1 à 14 jours)

---

## Durée d'infectiosité

Pas de transmission interhumaine

---

## Prise en charge du cas positif/suspect

### Précautions Standard + Mesures Additionnelles



Aucune, application des Précautions Standard

---

## Mesures de protection/prévention pour le personnel

### Hygiène des mains



Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

---

## Gants

-  Si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée
- 

## Blouse de protection

-  Si risque de projections de liquides biologiques
- 

## Masque

-  Si risque de projections de liquides biologiques
  -  Lors de symptômes respiratoires
- 

## Lunettes de protection

-  Si risque de projections de liquides biologiques
- 

## Nettoyage et désinfection

### Matériel de soins

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel

- Retraiter le matériel à usage multiple après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque
- 

## Lit et literie

- Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
  - Utiliser les sacs à linge usuels
  - Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité
- 

## Environnement

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
  - Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
  - Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement
- 

## Déchets

- Elimination des déchets selon les filières habituelles
- 

## Déclaration du cas

## Déclaration au médecin cantonal



Déclaration au médecin cantonale dans un délai de 1 semaine

---